

Faculté de droit**DROI3204 Théorie économique appliquée au droit des affaires**

[30h] 5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Elisabeth Van Hecke

Langue d'enseignement : français

Niveau : Troisième cycle

Résumé : Contenu et Méthodes

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de maîtriser les fondements conceptuels de la micro-économie de façon à disposer de bases suffisantes pour aborder les cours d'économie proposés dans le cadre de la licence en droit-économie.

L'accent est mis sur l'analyse verbale et graphique. Le cours étant un cours introductif, il n'y a pas de prérequis. L'évaluation se fait sur base d'un examen oral.

Le manuel de référence est "Introduction de la micro-économie", Hall R. Varian, 3ème éd., De Boeck, 1994.

Le plan du cours est le suivant :

- 1) Analyse de l'équilibre sur un marché
- 2) La théorie du consommateur : détermination de la fonction de demande
- 3) La théorie du producteur : détermination de la fonction d'offre
- 4) Approche de la concurrence imparfaite : les bases économiques de la politique de concurrence
- 5) Interactions entre le droit et l'économie : applications de l'analyse économique à des problèmes juridiques.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ECAF3DS/EC Diplôme d'études spécialisées en droit économique et des assurances (droit économique)

Obligatoire